

Programme de formation

Version du 18/05/2021

Formation « Prise de Parole en Public » Format mixte digitale

Public visé : Administrateurs nationaux du réseau Jeunes Agriculteurs

Prérequis : Aucun

Moyens utilisés et modalité d'évaluation :

- Outils pédagogiques : Diaporama, exercices pratiques mises en situation.
- Matériel : Ordinateur portable, vidéoprojecteur, écran. Support de visioconférence Teams pour la partie en distanciel.
- Évaluation des acquis des stagiaires : Via des exercices pratiques et des mises en situation filmées.

Durée et horaires de la formation:

- Présentiel : 27/05/21 de 10h30 à 16h30 (5h00)
- Distanciel : 07/06/21 de 10h00 à 12h00 ou 23/06/21 de 10h00 à 12h00 (2h00)

Modalités d'inscription : [Inscription ICI](#) (deadline : 12/05/2021)

- Nombre maximum de stagiaires : 10
- Nombre minimum de stagiaires : 6

Coût de la formation par stagiaire : 0€ pour les cotisants VIVEA

Responsables du stage : Davide Knecht, conseiller formation

Intervenant : Agnès Bogaert, formatrice indépendante

Agnès Bogaert intervient fréquemment sur des thèmes liés à la communication (discours persuasif, analyse de la demande client, prise de parole en public), la connaissance de soi pour porter les valeurs de son entreprise/secteur d'activités, la compréhension des différentes personnalités pour mieux communiquer, et la gestion du stress.

Objectif général : À la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les techniques de base pour se sentir à l'aise devant un public et délivrer un message clair et ciblé.

Contact : Pour toute information et réclamation

llecocq@jeunes-agriculteurs.fr

dknecht@jeunes-agriculteurs.fr

Accessibilité : [Accès](#)

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous contacter pour tout autre type de handicap afin d'identifier les adaptations possibles.



Organisme de Formation Jeunes Agriculteurs National
14 rue la Boétie - 75008 Paris

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11 75 50809 75 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

MODULE 1 : Présentiel (5 heures)

10h30 à 16h30

(pause déjeuner de 13h00 à 14h00)

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser les méthodes de construction et de structuration de son discours
- Savoir interagir efficacement avec son auditoire
- Savoir créer un support visuel clair, si requis

Contenus :

Au travers d'exercices de mises en situation et d'apports théoriques, les stagiaires travailleront sur :

- la construction et la structuration de leur discours ;
- l'utilisation des mots clés et techniques qui permettent de capter l'attention d'un public.

En même temps, la formatrice apportera des éléments pour améliorer la posture des stagiaires pendant la prise de parole et la maîtrise des éléments relatifs à la communication non verbale.

MODULE 2 : visioconférence en groupe (2 heures)

Objectifs pédagogiques :

- S'assurer de l'ancrage des acquis du module 1
- Bénéficier d'un retour sur le travail personnel réalisé entre les deux modules
- Définir un plan d'amélioration personnalisé

Contenus :

Ce module arrive un mois après le premier. Entre les deux modules, il sera demandé aux stagiaires de fournir une vidéo qu'ils réaliseront, sur le sujet de leur choix, en mettant en application les techniques acquises lors du module 1.

Les différentes vidéos seront analysées et commentées en groupe, avec la formatrice, pour relever les postures erronées des stagiaires et identifier les marges de progressions individuelles qui seront encore à travailler.

Ce module permet aux stagiaires de s'assurer de leurs acquis et de formaliser les pistes de progression qui restent à travailler assurant un suivi sur long terme.